

# LA RÉALITÉ DES Changements Climatiques au Nouveau-Brunswick

La province fait déjà face aux effets des changements climatiques et la situation va empirer.

 <h3>Plus chaud.</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>↑ températures moyennes</li><li>↑ chaleur extrême dépassant 30 °C</li><li>↑ incidences sur la santé publique (p.ex.: stress thermique)</li></ul>	 <h3>Plus de précipitations.</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>↑ précipitations extrêmes</li><li>↑ dommages subis par les maisons, les biens et les routes</li><li>↑ risque d'inondation</li></ul>	 <h3>Plus de tempêtes.</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>↑ phénomènes météorologiques extrêmes</li><li>↑ pannes de courant</li><li>↑ dommages subis par les maisons, les lignes électriques et d'autres infrastructures</li></ul>	 <h3>Élévation du niveau de la mer.</h3> <ul style="list-style-type: none"><li>↑ 1 m dans les secteurs côtiers d'ici 2100</li><li>↑ risque d'inondation côtière et d'érosion</li><li>↑ perte de zones naturelles comme les dunes, les plages et les terres humides</li></ul>
--	--	---	---

NOUS DEVONS TOUS AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
**Réduire. Se préparer. Montrer l'exemple.**

**5**  
façons de vous  
**PRÉPARER**  
et de préparer  
votre communauté



- 1 Préparer une trousse d'urgence de 72 heures en cas de phénomènes météorologiques extrêmes.
- 2 Faire en sorte de rester au frais par temps chaud.
- 3 Diriger l'eau de pluie loin de votre maison à l'aide de tuyaux de descente pluviale, de l'aménagement paysager et de jardins de pluie.
- 4 Enlever de votre terrain les arbres qui risquent d'endommager votre maison pendant une tempête.
- 5 Vous renseigner sur les secteurs touchés par les changements climatiques et la planification de l'adaptation aux changements climatiques dans votre communauté.

Le gouvernement provincial agit lui aussi!



Le gouvernement du Nouveau-Brunswick dirige l'action sur les changements climatiques à l'aide du Plan d'action sur les changements climatiques qui lui sert de feuille de route.



- ✓ Achèvement des plans d'adaptation de toutes les villes et de toutes les municipalités côtières à haut risque.



- ✓ Augmentation du nombre d'outils pour lutter contre les changements climatiques et les risques pour la santé publique (p.ex.: Système d'avertissement et d'intervention en cas de chaleur).



- ✓ Augmentation de l'utilisation d'infrastructures naturelles résilientes au climat (p.ex.: bassins d'orage naturalisés).

Pour en savoir plus : [GNB.CA/CHANGEMENTSCLIMATIQUES](http://GNB.CA/CHANGEMENTSCLIMATIQUES)